



# BONUS ENVIRONNEMENTAL POUR PELLETS DE BOIS



## Chauffer aux pellets de bois mérite une récompense!

Nous sommes heureux que vous ayez opté pour un chauffage aux pellets de bois. Vous misez ainsi sur une source d'énergie renouvelable disponible au niveau régional et neutre sur le plan climatique. Nous souhaitons soutenir votre décision avec le bonus environnemental AGROLA pour pellets de bois.

[agrola.ch](http://agrola.ch)

## Voici comment bénéficier du bonus:

1

### Soumettre une demande

Remplir le formulaire de demande sur [agrola.ch](http://agrola.ch) ou téléphone au 058 433 81 00.



2

### Conclure un contrat

Conclure un contrat de livraison de pellets de bois pour deux ans à prix fixe.



3

### Bénéficier du bonus

Envoyer le procès-verbal de mise en service pour bénéficier du bonus.





03/21

## Miser sur les pellets de bois suisses d'AGROLA et profiter des avantages

Vous allez bientôt mettre en service un chauffage aux pellets de bois neutre sur le plan climatique et cela est nouveau pour vous? Alors, vous pouvez compter sur nous comme partenaire et profiter de deux avantages: leader du marché suisse, nous célébrons cette année **nos 20 ans d'expérience de la distribution de pellets de bois**. C'est pourquoi, nous avons introduit le bonus environnemental AGROLA pour pellets de bois et vous soutenons ainsi financièrement

lors de l'installation d'un nouveau chauffage aux pellets de bois. En fonction de la puissance de votre chauffage, vous bénéficiez d'un **bonus environnemental AGROLA pouvant atteindre Fr. 4'000.-**.



Vous pouvez faire confiance à notre longue expérience et à la grande qualité de notre service. **Vous serez approvisionné en pellets de bois provenant d'une production 100 % suisse!**

Puissance de chauffage	Bonus environnemental
8 – 25 kW	Fr. 500.-
26 – 74 kW	Fr. 1'000.-
75 – 150 kW	Fr. 2'000.-
151 – 299 kW	Fr. 3'000.-
plus de 300 kW	Fr. 4'000.-

Conditions relatives au bonus: vous concluez avec AGROLA un contrat de livraison de pellets de bois d'une durée de deux ans à prix fixe. Le bonus s'applique aux nouvelles installations et sera viré sur votre compte bancaire après le premier remplissage. Offre limitée. Les CGV pellets de bois figurant sur [agrola.ch/cg](http://agrola.ch/cg) s'appliquent.

Nous avons éveillé votre intérêt? Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement:  
**058 433 81 00 | [pelletsdebois@agrola.ch](mailto:pelletsdebois@agrola.ch)**



**Bénéficiez dès maintenant de votre bonus environnemental:**  
**[agrola.ch/bonus-environnemental](http://agrola.ch/bonus-environnemental)**

Suivez-nous sur:

-  [agrola.ag](http://agrola.ag)
-  [agrolaag](http://agrolaag)
-  [agrola\\_ag](http://agrola_ag)

**agrola.ch**